

Une analyse localisée du développement économique : le diagnostic territorial

Application à 2 petites régions du Massif Central

Paul Rapion

Le contexte des décisions publiques ne permet pas toujours aux politiques d'aménagement du territoire d'intégrer les analyses et recommandations des théories de la science régionale (Benko, 1984). Cependant loin de se cantonner dans un cadre strictement académique, la recherche développe des instruments opératoires adaptés à la diversité des problématiques du développement rural. Elle répond en cela aux fréquentes sollicitations des différents échelons de l'intervention publique, toujours soucieux de trouver une meilleure adéquation entre les politiques qu'ils conçoivent, leurs instruments et les besoins du développement des territoires.

Une préoccupation récurrente porte sur la mise au point d'outils d'analyse permettant d'appréhender rapidement et de manière suffisamment fine, les mécanismes de développement des territoires ruraux. Le diagnostic territorial constitue dans ce cadre, une démarche d'analyse des principales forces économiques et sociales qui agissent comme variables de commande sur l'emploi et les activités dans un espace considéré (Perrier-Cornet *et al.*, 1997a). Il permet de proposer des options de développement cohérentes avec l'organisation territoriale de la zone étudiée.

Dans l'article qui suit, nous retenons une telle démarche pour mettre en évidence d'éventuelles différences dans le fonctionnement de 2 zones rurales isolées (cartes 1 et 2 et encadré 1) du Massif Central dont les caractéristiques sont assez semblables¹.

Démarche du diagnostic territorial

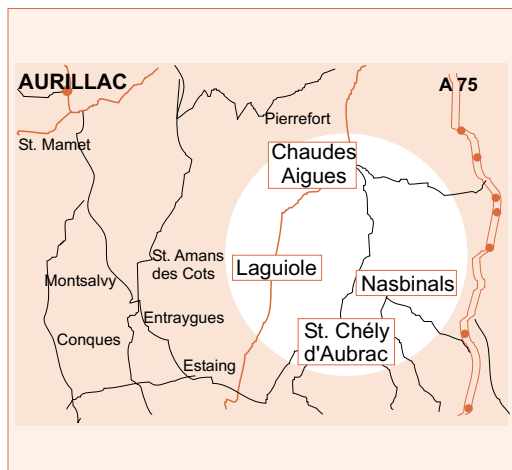
■ *Eléments de méthodologie*

De nature pluridisciplinaire, la démarche de diagnostic territorial mobilise plusieurs champs scientifiques dont l'économie spatiale reste le centre de gravité. La référence, souvent implicite aux concepts décrivant les relations entre espaces, populations et activités productives, détermine le mode de représentation du fonctionnement territorial et structure le type d'analyse. L'entrée par le territoire privilégiée, ici, renvoie aux théories de la localisation. Le territoire est entendu comme offreur, voire créateur de ressources spécifiques qui peuvent infléchir les choix résidentiels des acteurs économiques.

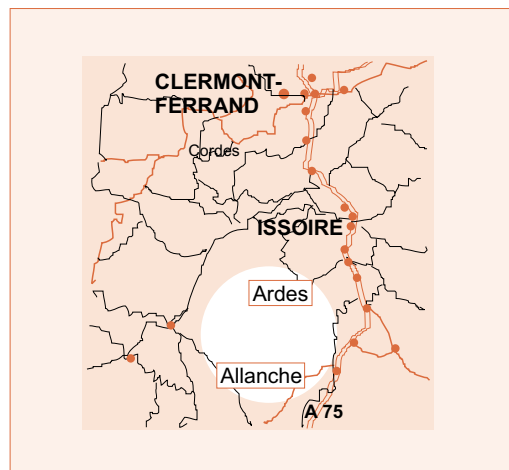
La démarche se structure autour de la grille d'analyse de l'activité économique et de l'emploi, développée par Perrier-Cornet *et al.* (1997b). Elle est présentée dans l'encadré 2. Cette grille est étayée au besoin, par le recours à d'autres concepts de l'économie régionale telle la notion de rente de qualité territoriale. Un premier niveau d'analyse étudie la dynamique des mouvements démographiques et du tissu économique. Il permet d'identifier les pôles de développement et éventuellement un type d'organisation territoriale dominant (vallée touristique, petit pôle industriel en déclin...). À un niveau plus fin, les activités les plus structurantes sont analysées de façon approfondie et transversale, suivant leur

Paul Rapion
Cemagref
UR GERE
17, avenue de
Cucillé
35044 Rennes
cedex

Carte 1 : situation géographique de la zone Aubrac.



Carte 2 : situation géographique de la zone Cézallier.



1. – Cet article s'appuie sur les premiers résultats d'une étude conduite par l'unité de recherche Elevages et Territoires du CEMAGREF de Clermont-Ferrand, dans le cadre d'une recherche sur le fonctionnement des territoires et le développement rural. Les appréciations développées dans ces lignes n'engagent cependant que leur auteur.

mode d'insertion sur les marchés et la nature de leurs relations au territoire. On peut alors envisager les conditions dans lesquelles le territoire peut développer et maintenir des avantages comparatifs significatifs.

■ **Zones d'investigation et nature de l'information**

L'étude porte sur 4 cantons de l'Aubrac (carte 1) et 2 cantons du Cézallier (carte 2). Le choix d'une délimitation administrative de ces territoires combine la volonté de respecter une certaine cohérence économique et sociale des zones étudiées avec une contrainte d'ordre méthodologique : disposer d'une information suffisamment riche et rapidement accessible. En revanche, comme tout découpage de l'espace, il comporte une part d'arbitraire et masque des modes d'organisation

spatiale observables suivant des zonages et des échelles différents.

L'étude recourt à 3 types d'informations émanant de 3 sources différentes.

– Des éléments bibliographiques tels des ouvrages de références, des monographies et des documents à caractère administratif, contribuent à un premier cadrage du travail.

– Des séries statistiques de l'INSEE (fichier SIRENE, RGP de 1982 et 1990, inventaires communaux de 1988 et 1998), de l'UNEDIC (déclarations des employeurs) et de la DRAF (fichier SISA des déclarations PAC), permettent, après retraitement, d'appréhender la dynamique du tissu économique².

Encadré 1

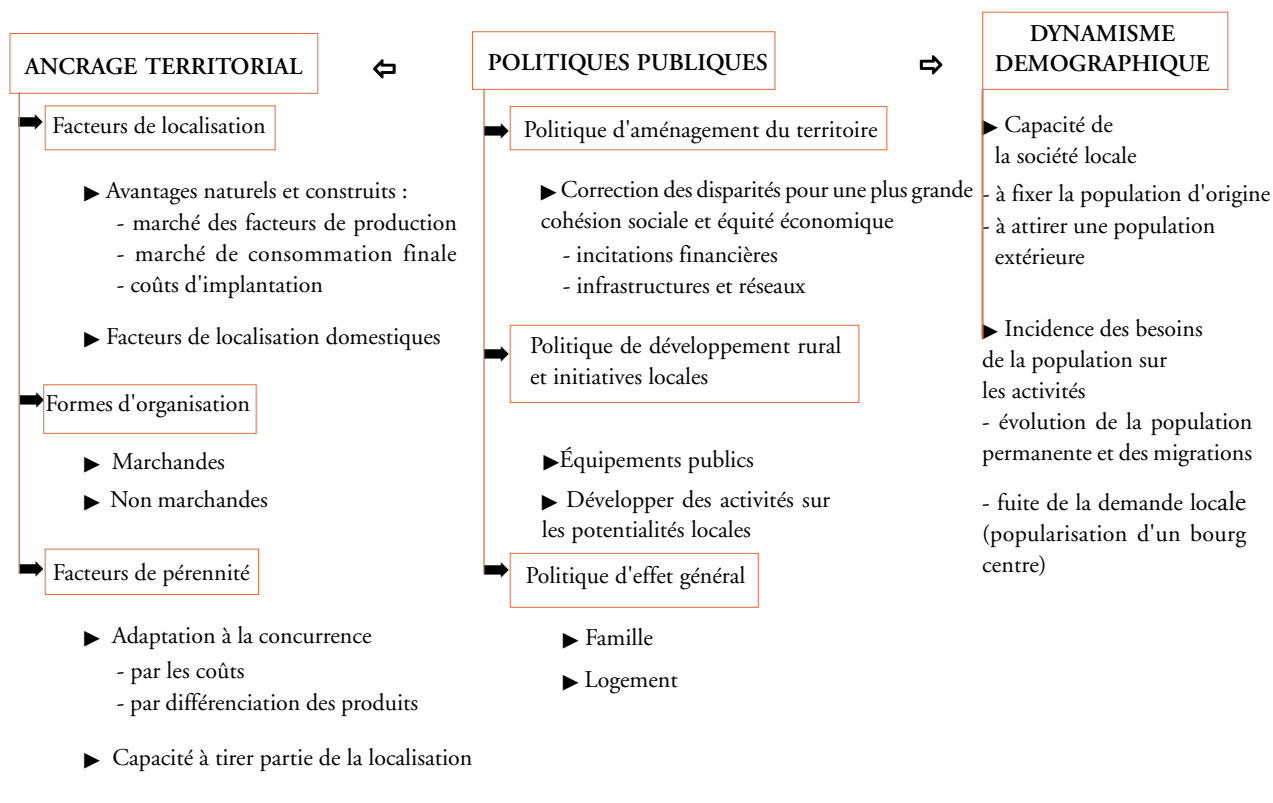
Le rural isolé

La nomenclature spatiale de l'INSEE (1997) donne une vision globale et cohérente des différentes organisations de l'espace national. Les espaces ruraux isolés peuvent être définis de façon résiduelle. Ils sont caractérisés par une faible densité démographique très en deçà de la moyenne nationale et ne comportent aucune ville de taille notable (ville offrant au moins 2000 emplois) qui puisse les structurer (Schmitt, 1998). Certes ils n'échappent pas à l'influence économique des aires urbaines et des pôles ruraux mais ils ne sont pas soumis aux conséquences les plus immédiates du desserrement des activités et des populations. Le rural isolé couvre 37 % de la superficie du territoire et rassemble 5 millions d'habitants au sein de 10 790 communes.

2. – Pour plus d'information sur l'emploi de sources telle que SIRENE, se référer à RAPION (1998, op. cité).

Encadré 2

**Grille de lecture de l'évolution de l'activité économique et de l'emploi en zones rurales
(d'après Perrier-Cornet et al, 1997b)**



– Des enquêtes auprès de personnes ressources³ : élus, responsables institutionnels, chefs d'entreprises, observateurs privilégiés ; éclairent la compréhension des logiques organisationnelles structurant le fonctionnement territorial. Chaque interview est conduit à l'aide d'un guide d'entretien semi-directif et fait l'objet d'un enregistrement systématique. Il est analysé individuellement à partir d'une grille de décodage.

Zone Aubrac

■ **Des ressources fixes valorisées par une stratégie de qualité**

Dans un contexte de concurrence spatiale, l'Aubrac (encadré 3) ne peut faire valoir des ressources aussi typées que d'autres régions du Massif Central. Peu attractif pour des activités industrielles, il dispose néanmoins d'avantages compa-

ratifs indéniables dont les acteurs économiques ont su tirer partie (savoir-faire dans la coutellerie et l'élevage extensif, milieu naturel peu artificialisé et remarquable).

Des productions à forte typicité permettent de se positionner sur les segments des produits de qualité des grands marchés de consommation. Le fromage Laguiole bénéficiant d'une appellation d'origine contrôlée (AOC), est l'exemple de cette réussite⁴. Malgré une relative méconnaissance du public et la concurrence de produits apparemment assez similaires, le Laguiole semble s'imposer surtout par sa dimension « émotionnelle et culturelle » (Marty, 1998) et par l'image de terroir qu'il véhicule. Le consommateur identifie clairement le produit dont la qualité est garantie et codifiée. Il lui accorde une valeur d'usage qui dépasse largement la fonction initiale du produit.

3. – 52 enquêtes ont ainsi été réalisées dont 36 auprès de créateurs d'entreprise individuelle et 6 auprès de dirigeants de PME. Dans ce cas, seuls les établissements de statut privé ou associatif, développant une activité à caractère marchand ont été retenus dans l'échantillon.

4. – La coopérative Jeune Montagne assure un contrôle quasi exclusif de la production du Laguiole (environ 800 tonnes par an).

Encadré 3

Présentation de la zone Aubrac

4 cantons, 25 communes
Population 1990 : 7600 hab., 9,4 hab./km²
Variation/1982 : - 4,1%
Actifs 1990 - agricoles : 49%; tertiaires : 43%
Industrie et artisanat : 52 établ., 200 emplois
Plateaux 1000m., enclavement prononcé

La population est marquée par un forte cohésion culturelle qui peut favoriser les organisations d'acteurs. L'agriculture, spécialisée dans l'élevage bovin extensif et laitier, connaît un fort recul du nombre d'actifs et doit affronter la concurrence d'usage de l'espace. À l'exception d'une coutellerie offrant 100 emplois, la dimension artisanale de l'activité industrielle ne lui permet pas de structurer le territoire. Seuls les services liés à la dynamique touristique, offrent de réelles perspectives d'emploi. Laguiole, s'affirme comme le cœur économique de la zone au détriment de 3 autres chefs-lieux de cantons et surtout des communes les plus isolées.

La localisation particulière de l'activité devient dès lors une ressource qui concourt à entretenir la spécificité du produit. La question est de savoir si cet ancrage territorial permet à l'activité de faire face aux perturbations extérieures et d'en réguler les effets. Les contraintes de localisation (production laitière de plateaux) renchérissent le coût des matières premières et limitent l'accès aux économies externes. De ce fait, elles excluent sans doute une adaptation par les coûts. En revanche, la démarche d'innovation qui intègre l'élargissement de la gamme et le renforcement des coopérations entre acteurs peut contribuer au maintien d'une production spécifique de qualité.

L'ancienneté des activités et leur fort ancrage territorial ne préjugent pas de leur capacité d'adaptation à long terme. Le cas du thermalisme de Chaudes-Aigues souffrant d'une lente désaffection de la clientèle, est éclairant. La consommation localisée de la prestation ne permet pas pour autant d'en maîtriser le prix car l'activité fait l'objet d'un marché encadré. La rigidité du système (activités thermales, structure de l'hébergement) ralentit l'adaptation à des modes de consommation nouveaux mais peu stabilisés comme le tourisme de santé, et à la concurrence d'établissements balnéaires mieux implantés.

■ **Rôle significatif de l'organisation des acteurs**

L'accès aux marchés de grande consommation même localisés, suppose un long processus d'ap-

prentissage pour un territoire sans passé industriel et une coopération suffisante des parties autour de chaque projet. À un niveau plus global, la construction d'avantages concurrentiels permanents nécessite des coordinations entre les acteurs économiques du territoire. Plusieurs formes peuvent être identifiées sur la zone Aubrac :

– les plus anciennes sont marchandes et d'ordre sectoriel, elles associent les producteurs agricoles (cas de la coopérative laitière Jeune Montagne) autour de la mise en marché de produits de marque collective ;

– de nature plus territoriale, le partenariat entre opérateurs touristiques, collectivités territoriales et usagers de l'espace permet de développer des activités à forte emprise spatiale (ski de fond, randonnée itinérante) en combinant au mieux les intérêts souvent divergents des parties ;

– enfin, au-delà d'une réussite industrielle et commerciale avérée, l'activité coutelière renaît d'une étroite collaboration entre élus et représentants professionnels réunis au sein d'une association *ad hoc*. Le projet bénéficie également de l'investissement du syndicat intercommunal dans une procédure atelier relais. C'est dans ce cas, un réseau de nature plus territoriale que professionnelle qui explique le succès de la démarche.

Ces coordinations entre les acteurs permettent de produire ou de capter des externalités (encadré 4) qui profitent à tout ou partie du tissu productif.

Ces projets collectifs apportent aux partenaires économiques et sociaux, un intérêt supérieur à celui qu'ils auraient obtenus en œuvrant seuls.

■ **Emergence d'un petit pôle touristique**

...dopé par le renouveau démographique,

La dynamique démographique particulière de la zone induit une recomposition de l'offre de services. Le solde migratoire positif depuis 1982 sur Laguiole et St Chély d'Aubrac, augure une évolution de la population résidente et une progression conséquente de la consommation de services. Ce mouvement est soutenu par une fréquentation touristique accrue et par des séjours de migrants temporaires et alternants⁵ plus nombreux.

Par ailleurs, l'effet d'enclavement a par le passé, protégé les entreprises tertiaires de l'influence des pôles urbains voisins et sans doute maintenu un parc d'activités qui, en d'autres lieux, aurait périclité. Forte de ces bases saines, l'offre d'hébergement à caractère commercial se recompose pour s'adapter aux nouveaux modes de consommation, accompagnant aussi la reprise immobilière de l'habitat secondaire puis principal. Pourtant faute de diffusion spatiale, cette évolution plus favorable aux principales localités risque de renforcer le déclin des communes les plus isolées.

Il est plus délicat d'apprécier l'influence des flux migratoires passés mais très typés en direction de la région parisienne (Laurens, 1989). Vecteurs de culture spécifique, ces mouvements, dits amicalistes aveyronnais, ont permis la diffusion plus rapide des modes de consommation urbains vers l'Aubrac. Cependant leur impact économique est sans doute aujourd'hui limité car les capitaux rapatriés ont été préférentiellement investis dans le foncier et l'immobilier résidentiel.

... centré sur des produits de qualité territorialisée,

Le tourisme constituerait le principal axe de développement économique de Laguiole, devenu site de visite pour un certain nombre de tour opérateurs. L'attractivité du chef-lieu repose sur deux produits phare, le couteau et le fromage Laguiole dont la qualité est identifiée par des critères objectifs et subjectifs. Ces derniers sont liés

Encadré 4

Externalité

On peut la définir comme l'effet d'une modification de l'allocation de ressources par l'action d'un agent économique à la faveur (ou au détriment) d'un autre agent et ce, sans contrepartie financière. L'entretien du paysage par les agriculteurs constitue une externalité positive dont bénéficient d'autres agents économiques.

Aménités

Ce sont des attributs, naturels ou façonnés par l'homme, liés au territoire, qui le différencient d'autres territoires qui en sont dépourvus (OCDE, 1994). Un paysage bocager constitue par exemple, une aménité. La société accorde une valeur aux aménités, indépendamment de l'usage qui en est fait. Ces attributs peuvent dans certains cas constituer des externalités positives.

à l'origine géographique du produit, aux savoir-faire mobilisés, à la typicité que le consommateur accorde au produit et plus globalement à l'image qu'il véhicule.

La différenciation de ces produits sur une base territoriale a pour principal objet de réduire l'espace de concurrence. Elle permet une augmentation des prix qui explique l'apparition d'une rente de qualité, qualifiée de territoriale par certains auteurs (Mollard *et al*, 1998). Les prix pratiqués semblent en effet dépasser largement les coûts de revient, rémunération des capitaux engagés comprise. Toutefois cet équilibre est fragile car les substitutions avec des produits équivalents sont toujours possibles. La pérennité de la rente dont bénéficient les activités industrielles de Laguiole n'est donc pas assurée au vu de ces seuls déterminants de la qualité. En revanche, ces produits sont accompagnés d'une offre localisée de biens et services connexes qui permettent de proposer un produit touristique plus complet au visiteur. Cette offre contribue à entretenir dans les régions extérieures, une image de qualité attachée à l'ensemble de la production de l'Aubrac aveyronnais.

Les activités commerciales (une quinzaine de magasins est spécialisée dans la vente d'articles de coutellerie) et l'hôtellerie-restauration sont induites par la dynamique économique et démographique. Elles peuvent aussi construire leur propre notoriété et devenir alors à leur tour, élément déterminant d'une offre territoriale spécifique. C'est le cas d'un restaurant employant une trentaine de salariés. Il est ouvert pendant la période estivale et propose une prestation de haut de

5. – Les salariés de l'entreprise de coutellerie se déplacent quotidiennement entre Laguiole (site de l'entreprise) et Rodez (lieu de résidence).

gamme qui bénéficie d'une réputation à l'échelle nationale.

L'ensemble de ces activités s'identifie à un territoire lui-même porteur d'offres paysagère et environnementale particulières qui concourent à la formation d'un « panier » de produits spécifiques. Dans ce contexte, les activités de production industrielle et induite bénéficient d'externalités positives. Les professionnels du tourisme et les prestataires de services de proximité attendent de la notoriété croissante de Laguiole, une fréquentation accrue de leur établissement. Cette attitude suppose que perdure une consommation suffisamment localisée des deux produits « leaders » et une aptitude de l'espace à satisfaire les attentes du visiteur. Par ailleurs l'offre localisée de cet ensemble de produits doit être en mesure de satisfaire une demande à caractère saisonnier et en partie peu fidèle.

Perspectives : conforter la dimension territoriale de la qualité des produits

Au terme de ce diagnostic, la question du maintien et de la diffusion spatiale à l'ensemble de la zone, du dynamisme économique de l'Aubrac aveyronnais se pose.

Grâce à des effets d'induction dans les secteurs du bâtiment et des services, les communes voisines de la capitale aveyronnaise profitent du dynamisme économique ambiant. Cependant des activités appuyées sur la valorisation des aménités (encadré 4) de l'Aubrac et sur l'activation de réseaux territoriaux, sont sans doute les plus à même d'assurer le développement d'une dynamique générale de la zone. La mise en valeur de l'espace touristique trouve autour de l'Espace Aubrac qui structure le domaine skiable des 5 stations, une nouvelle possibilité de faire valoir les spécificités du territoire. Dès lors, le rôle des institutions et l'aptitude des acteurs à s'organiser collectivement prend une place stratégique quand il s'agit de mettre en valeur des biens collectifs comme les aménités de l'espace.

L'accompagnement institutionnel prend aussi toute son importance quand il s'agit d'assurer un renouvellement cohérent de la gamme d'activités proposées⁶ ou de compenser le défaut de réacti-

vité d'entreprises existantes. Il reste néanmoins délicat d'intégrer dans une dynamique d'ensemble des activités particulières comme le tourisme thermal dont la réussite tient plus à des facteurs extérieurs.

La capacité des acteurs à dépasser les clivages sectoriels et à assurer une promotion collective de l'Aubrac ne garantit pas pour autant la pérennité du dynamisme économique constaté. La valorisation des ressources spécifiques (savoir-faire, environnement remarquable) quand elles sont génératrices d'externalités positives, devient pourtant un enjeu permanent puisqu'elle permet de produire une offre territoriale spécifique. L'entretien et le renforcement de cette dimension territoriale des activités est sans doute une des clés du développement futur de l'Aubrac qui devra toutefois éviter deux types d'écueils.

La première difficulté naît des risques de généralisation des stratégies de qualité à l'échelle nationale. La multiplication des AOC renforce la concurrence territoriale et accentue les difficultés rencontrées par certaines, pour valoriser leur différenciation. Les signes de qualité ne suffisent plus, dans tous les cas, à infléchir les choix du consommateur. La deuxième difficulté tient à l'ancrage territorial fragile de l'activité coutelière. Si une certaine dissymétrie d'information a sans doute favorisé l'identification de l'activité à un savoir-faire typique auprès du consommateur, la liaison au territoire n'en reste pas moins ténue. Cette liaison est d'autant plus difficile à argumenter que le savoir-faire local a été récemment réimplanté⁷, que la main-d'œuvre est extérieure et qu'une partie des pièces est importée. Ce type d'organisation est donc facilement transférable et toujours sujet à de possibles concurrences.

La stratégie de la filière laitière montre de possibles voies de développement même si les transferts à d'autres secteurs sont difficiles. Les partenaires de l'AOC fromagère s'emploient à donner une dimension objective au lien produit-territoire. La démarche passe par un renforcement des exigences du cahier des charges de l'AOC (aire de collecte mieux circonscrite, critères d'élevage plus rigoureux). Cette évolution limite sans doute les marges de manoeuvre des acteurs de la filière mais n'en est pas moins une condition nécessaire au maintien de la spécificité du produit.

6. – On constate sur Laguiole, un développement rapide et sans doute risqué des commerces de coutellerie au regard du potentiel touristique.

7. – Depuis le secteur de l'industrie coutelière de Thiers (63).

Zone Cézallier

■ *La spirale du déclin démographique défavorable aux activités économiques*

La dynamique démographique défavorable du Cézallier (encadré 5) permet non seulement de comprendre la trajectoire de développement suivie durant ces dernières années, mais constitue sans doute un facteur relativement rigide et déterminant de la prochaine période de développement.

L'évolution démographique révèle un processus de dépopulation profond et constant depuis plusieurs décennies. Avec lui, se succède un certain nombre d'effets induits opérant une désagrégation du tissu économique local.

La demande de services liés aux besoins des ménages diminue en raison du renouvellement insuffisant de la population. En retour, la faiblesse de l'offre de biens et services de consommation, n'incite plus les populations extérieures à résider sur le territoire. Ce mécanisme bien connu est d'autant plus marqué que les populations tendent à se rapprocher de leur lieu de travail. Or les pôles d'emploi, offrant de meilleures possibilités d'appariement offre-demande de travail, sont éloignés du Cézallier et drainent les actifs locaux et en particulier les créateurs potentiels d'entreprise.

Ce recul général de la population rend aussi de plus en plus difficile l'argumentation en faveur du maintien de certains services publics. La volonté politique de permettre à tous de bénéficier d'un accès aux services publics dans des conditions équitables de temps et de transport finit par butter sur des considérations économiques. À moyens budgétaires constants, les autorités de tutelle tendent à déplacer les priorités vers l'amélioration de la qualité du service public dans les zones plus peuplées, laissant ainsi aux communes rurales la charge d'organiser mais aussi de supporter le coût du maintien d'une offre minimum de services.

Le processus de dévitalisation maintes fois décrit, n'est pas propre au Cézallier et caractérise les espaces ruraux périphériques les moins densément peuplés. Il constitue une donnée structurelle déterminante à laquelle doit s'accommoder en premier lieu, toute forme d'aménagement de ces territoires. L'attrait pour les ressources spécifiques

Encadré 5

Présentation de la zone Cézallier

2 cantons, 26 communes
Population 1990 : 5 400 hab., 8,7 hab./km²
Variation / 1982 : -10,5 %
Actifs 1990 - agricoles : 57 %, tertiaires : 29 %
Industrie et artisanat : 40 établ., 80 emplois
Plateaux 1000 m., enclavement moyen

Le recul démographique particulièrement vif s'accompagne d'un vieillissement sensible de la population. La disparition des exploitations agricoles se poursuit malgré l'existence de 4 AOC fromagères. L'industrie marginale, n'a qu'un effet limité sur la dynamique économique. L'emploi tertiaire se concentre dans les services de santé et d'action sociale. La faible pression humaine conserve la qualité d'un environnement naturel exceptionnel favorable à un tourisme itinérant. Les deux chefs-lieux de cantons, seules localités de plus de 500 habitants, souffrent d'une offre de services restreinte.

du Cézallier doit être suffisamment marqué pour compenser les contraintes de localisation qui pèsent à la fois sur les activités économiques (surcoût des transports, faiblesse des économies d'agglomération) et sur les choix résidentiels des populations.

Faible ancrage territorial du tissu productif

■ *L'activité industrielle dépend de centres de décision extérieurs*

Aujourd'hui, les 4 principales entreprises industrielles emploient environ 60 salariés⁸ qui pour la plupart résident sur le canton d'implantation. La recherche d'une proximité avec des ressources fixes explique la localisation des 3 entreprises agro-alimentaires. Il semble que le choix d'implantation du fabricant d'éléments électroniques ait été motivé par la faiblesse des coûts du foncier et par les qualités prêtées à la main-d'œuvre rurale.

Ces entreprises sont insérées sur des marchés d'envergure nationale. Elles se sont spécialisées sur des créneaux très particuliers ou au contraire profitent de la consommation de masse pour assurer l'écoulement de leur production (eau minérale, produits laitiers). Mais au-delà de cette distinction, leur trait caractéristique est leur affiliation à

8. – Effectif reconstitué d'après enquête.

d'importants groupes nationaux (Besnier, Danone et Bouygues) ou régionaux (entreprise laitière du Forez). Leur capacité à conduire leur propre développement dépend alors de la nature des relations qu'elles entretiennent avec les entreprises de niveau supérieur. La forme de l'affiliation détermine le degré d'autonomie de décision et le niveau d'indépendance financière de l'établissement. Au vu des entretiens, il semble que les choix stratégiques majeurs et notamment la politique d'investissement des entreprises dominantes, s'imposent aux établissements du Cézallier.

L'intensité de l'ancrage territorial de ces établissements dépend donc de l'aptitude du territoire à offrir des actifs spécifiques répondant à leurs besoins. Elle est également tributaire de la place qu'occupent ces établissements dans l'organisation de la firme à laquelle ils sont affiliés et dans le secteur d'activité (Colletis, 1997). En ce sens, le cas de l'entreprise d'embouteillage d'eau minérale est particulièrement éclairant. Les relations qu'elle entretient avec le territoire sont ténues et se limitent à la consommation de ressources (matière première, main-d'œuvre) et au reversement de quelques subsides. L'image spécifique du Cézallier n'est pas exploitée dans le cadre de la politique commerciale associée au produit. Le choix de localisation est essentiellement conditionné par la qualité et la pérennité de la ressource (l'eau) et la proximité du réseau autoroutier. En définitive, l'avenir de ce type d'établissement dépend de sa capacité à s'affirmer comme un centre de profit performant au sein du groupe.

La prise de contrôle ou la création d'entreprises locales par des groupes industriels dont la stratégie s'organise à l'échelle nationale, voire européenne, pose la question de la dépendance des territoires ruraux et particulièrement de leur tissu économique, vis-à-vis de centres de décision extérieurs.

À l'observation des entreprises industrielles du Cézallier, et à un moindre degré, de quelques activités de services, cette prise de contrôle opère deux changements majeurs et opposés. Affilié à une entreprise plus importante, l'établissement local gagne en capacité d'adaptation. Il voit sa surface financière augmenter et peut bénéficier de transferts de savoir-faire, d'actifs voire de débouchés. La prise de contrôle peut lui permettre d'engager de nouvelles phases de croissance in-

terne. En contrepartie, la perte d'autonomie de décision désolidarise l'entreprise de son territoire et suspend le maintien des emplois locaux à quelque décision extérieure. Pour ces grandes entreprises, le choix de localisation peut être, au même titre que le choix des fournisseurs, une variable d'ajustement.

■ *Une offre touristique disséminée*

À l'opposé de l'Aubrac, le Cézallier ne dispose pas de pôle touristique construit autour d'une combinaison d'activités. L'offre est en fait disséminée dans l'espace et souvent située à l'écart des bourgs les plus importants. C'est le cas notamment des établissements offrant hébergement et restauration. La localisation de ces activités répond à trois impératifs qui peuvent se combiner : la valorisation d'aménités paysagères, l'accès à des coûts d'implantation plus faibles et la recherche d'une proximité avec la clientèle.

Deux activités importantes par leur fréquentation se distinguent. Il s'agit d'un parc animalier dont la fréquentation dépasse 70 000 visiteurs par an et d'une activité récréative originale, le vélorail qui a accueilli 35 000 clients au cours de l'année 1997. La relation au territoire de ces activités de services se caractérise d'abord par leur emprise spatiale puis par leur contribution à l'emploi (respectivement 10 et 8 salariés en période estivale). Cependant cette interaction avec le territoire est assez limitée. L'isolement relatif de ces activités, l'absence d'organisation du tourisme à l'échelle du Cézallier et une offre de services peu étoffée excluent les possibilités d'économie externe et incitent ces entrepreneurs à diversifier leur offre vers un produit intégré. En proposant une prestation composée (restauration, jeux pour enfants...), ils améliorent l'attractivité de leur activité et offrent une meilleure opportunité de déplacement aux visiteurs extérieurs éloignés.

En définitive, la dynamique économique impulsée par ces activités industrielles et touristiques est dépendante de leur possible délocalisation même si dans les faits, elle demeure peu probable.

■ *Des organisations d'acteurs originales mais peu nombreuses*

Dans un contexte connu de dévitalisation du territoire qui combine les effets de dépopulation, l'atonie des activités économiques « d'ex-

portation» et le délitement du patrimoine industriel et immobilier, les organisations d'acteurs occupent un rôle primordial. Elles permettent de compenser ou tout au moins de se soustraire aux effets d'une évolution particulièrement défavorable.

La filière laitière du Cézallier n'est pas organisée à la différence de l'Aubrac, autour d'une coopérative unique mais partagée entre l'influence de plusieurs entreprises privées extérieures à la zone. Celles-ci tendent à tirer le meilleur parti des zones d'appellation sur lesquelles elles travaillent mais dans un contexte de concurrence important entre transformateurs. Les appellations fromagères du Cézallier⁹ n'ont donc pas l'impact fédérateur observé dans l'Aubrac.

La défaillance de l'initiative privée assez fréquente dans les territoires ruraux les plus isolés, favorise l'émergence d'organisations d'acteurs originales. L'impulsion initiale est souvent le fait d'élus qui choisissent ensuite une structure associative pour relayer le projet. Dépassant leur mission de soutien aux activités économiques, les instances publiques locales deviennent parties prenantes de projets où le clivage entre intérêts privés et intérêt général s'efface au nom de la nécessité supérieure du développement local. Le cas du vélorail du Cézallier illustre ce type de situation. À l'initiative du maire, la collectivité prend en charge la conception du projet et obtient la mise à disposition de la voie ferrée désaffectée. Une association assure l'exploitation touristique du vélorail alors que les investissements sont financés dans le cadre de l'intercommunalité.

■ *Perspectives de développement*

Notre constat de l'évolution économique préoccupante du Cézallier conduit à souligner que les modalités de relation avec l'extérieur instaurent plus d'éléments de fragilité que de dynamisme. Dans cette situation, la marge de manœuvre dont disposent les acteurs du Cézallier semble assez étroite. Le maintien des emplois échappe complètement à la collectivité locale et dépend des avantages comparatifs que les entreprises retirent de leur implantation. La valorisation d'effets externes sur lesquels peuvent agir les acteurs locaux offre peut être une alternative. Deux voies de développement combinant différemment les facteurs internes et d'autres plus exogènes, peuvent être explorées.

■ *Mieux valoriser des ressources internes*

Le Cézallier semble posséder d'incontestables atouts en matière d'aménités paysagères utilisables pour accroître la fréquentation touristique. La faiblesse de la capacité d'accueil et la concurrence territoriale exercée par les espaces voisins détournent néanmoins une partie du flux touristique. Mais la valorisation de ressources spécifiques (grands espaces, faible pression touristique...) peut attirer un public particulier amateur de tourisme itinérant. En ce sens, le Cézallier offre un certain nombre d'activités disséminées dans l'espace qui peuvent former le support d'un tourisme de découverte (vélorail, lacs, tour du Cézallier). La mise en service de l'autoroute A75 et l'amélioration du réseau routier pénétrant offrent des perspectives. Ce mode d'utilisation des ressources favoriserait essentiellement les fonctions récréatives du territoire et les mouvements de résidents temporaires. Il accentuerait ainsi la dimension d'espace de consommation du Cézallier.

■ *Miser sur le desserrement des activités et des hommes*

Une deuxième piste de développement consiste à tirer partie du désenclavement du Cézallier permis par l'amélioration de la desserte routière. La zone bénéficiant alors des effets de desserrement des pôles urbains voisins (particulièrement Issoire), entretient avec eux des flux d'activité et de population plus soutenus. L'intensité de ces échanges dépend des effets de diffusion de ces agglomérations. Ils doivent être assez puissants pour susciter une forme de périurbanisation au sein de la zone étudiée. Ces mouvements dépendent aussi de la capacité du territoire à affirmer sa fonction résidentielle et donc à maintenir une offre de services suffisante des bourgs-centres¹⁰ (Roussel, 1998) pour accueillir de nouveaux migrants alternants.

Mais ce mode de développement est peu conciliable avec la première perspective envisagée qui mise sur l'image d'un territoire préservé. Il est donc nécessaire d'effectuer des choix. Peut-on par exemple jouer la carte de la périurbanisation pour les communes les plus proches des villes voisines et miser sur les fonctions récréatives d'un espace protégé sur le plateau ?

9. – Cinq aires d'AOC fromagères, couvrent partiellement ou complètement la zone Cézallier étudiée, il s'agit du St-Nectaire, de la Fourme d'Ambert, du Cantal, du Salers et du Bleu d'Auvergne.

10. – Au sens de l'INSEE, c'est-à-dire des petites villes disposant d'un certain degré d'équipement en service à la population : collège, gendarmerie, perception, maison de retraite, magasins de meubles, de chaussures, de vêtements...

Conclusion

11.– Ces activités de services pouvant, avec des implications différentes, satisfaire la demande localisée de consommateurs extérieurs ou la demande de la population résidentielle.

En toile de fond, les principales forces d'agglomération émanant des aires urbaines infléchissent la localisation des activités et des populations et structurent la dynamique des espaces ruraux isolés. Notre démarche intègre ces facteurs extérieurs et en précise l'effet. Elle met ainsi en relief leur rôle ainsi que la demande en biens et services de consommation adressée au territoire. La variable démographique et particulièrement sa composante migratoire, devient en l'absence d'activité industrielle suffisamment structurante, le support de développement d'activités de services¹¹. Ces dernières peuvent alors se combiner différemment entre elles ou avec les autres composantes du tissu productif pour contribuer au dynamisme économique local.

Ces territoires peuvent aussi disposer de ressorts de croissance spécifiques que notre démarche de diagnostic permet de révéler. En ce sens, elle complète utilement des approches centrées sur l'analyse sectorielle des activités économiques. Elle contribue ainsi à une connaissance plus fine des processus de construction des avantages comparatifs dont les zones rurales peuvent disposer. En précisant la nature des relations entre territoires et activités, elle montre d'une part, sous quelles conditions ces territoires peuvent développer des stratégies de spécification de produits, et d'autre part, quels sont les facteurs de pérennité de ces trajectoires de développement.

Privilégiant le rôle stratégique des variables à leur poids économique dans le développement du territoire, cette approche peut constituer un appui non négligeable pour l'action publique en faveur des territoires isolés (Rapion, 1998) et plus globalement pour les besoins du développement rural. Elle souffre néanmoins d'une quantification insuffisante des résultats qui peut être corrigée par un travail plus approfondi. Une telle démarche permettrait d'apprécier, notamment, l'impact des stratégies de développement envisagées sur des variables aussi fondamentales que l'emploi ou le renouvellement des entreprises.

La mise en évidence de coordinations d'acteurs efficaces et de combinaisons entre des activités productives pourtant assez éloignées explique, de façon satisfaisante, l'aptitude du territoire à capter une demande extérieure dans un contexte de concurrence territoriale. Elle pose aussi la question de la nature des relations entre les partenaires de ces systèmes productifs particuliers. La poursuite des travaux dans cette voie nécessite sans doute de mobiliser d'autres concepts telles les notions de proximité et de confiance et de solliciter d'autres champs disciplinaires comme la sociologie. La recherche est, dans ce cadre, encore largement appelée à contribuer à la connaissance des mécanismes de développement des espaces ruraux. □

Résumé

Entre recherche et action, le diagnostic territorial permet une analyse localisée des mécanismes du développement économique des territoires. Appliqué à deux zones rurales isolées du Massif Central, il révèle des trajectoires de développement sensiblement différentes pour des territoires aux attributs assez semblables. L'impact des flux démographiques est analysé. Le rôle des organisations d'acteurs est mis en évidence dans les processus de construction ou de valorisation de ressources spécifiques. La dimension opérationnelle du diagnostic lui permet de devenir un appui non négligeable pour l'intervention publique en faveur du développement rural.

Abstract

Between research and action, the territorial diagnosis allows a local analysis of rural economic development mechanism. Applied on two isolated rural areas of Massif Central, it shows different development ways although those areas specifications are alike. The impact of demographic flows is studied. The role of players organisations on construction or increase of specific resources, is demonstrated. Thanks to its operational feature, territorial diagnosis may be important help for public policies in rural development.

Bibliographie

- BENKO, G.-B., 1984. La science régionale : trente ans d'évolution, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, Éditions Eres, Toulouse, n°102, p.735-748.
- COLLETIS, G., GILLY, J.-P., PECQUEUR, B., PERRAT, J., ZIMMERMAN J.-B., 1997. Firmes et territoires : entre nomadisme et ancrage, Collection Espaces et Sociétés, Paris, L'Harmattan, n°88-89, p.115-137.
- LAURENS, L., 1989. *Aménagement rural et développement local en Aubrac*, LGR, 85 p.
- MARTY, F., 1998. *Être d'ici et du monde, Le Massif Central, un espace pour entreprendre*, Freeway, Clermont-Ferrand, 127 p.
- MOLLARD, A., PECQUEUR, B., LACROIX, A., 1998. *Politique de développement local et rente de qualité territoriale des produits alimentaires*, Colloque « Gestion des territoires ruraux », Clermont-Ferrand, Cemagref, p. 165-181
- OCDE, 1994. *La contribution des aménités au développement rural*, Éd. OCDE, Paris, 99 p.
- PERRIER-CORNET, P., (coord.), 1997a. *Dynamiques d'emploi et prospective sur les territoires ruraux, Rapport final*, Dijon, INRA, 37p.
- PERRIER-CORNET, P., AUBERT F., GUERIN M., SYLVESTRE J.-P., 1997b. *Emploi rural et territoire : un cadre d'analyse et son application*, INRA/ENESAD, 15 p.
- RAPION, P., 1998. *Contribution au diagnostic territorial par l'analyse du renouvellement des services*, Clermont-Ferrand, Cemagref, 82 p. + annexes.
- ROUSSEL, V., 1998. Quel territoire pour réorganiser les services ? Un exemple concret d'aide à la décision publique, Colloque « Gestion des territoires ruraux », Clermont-Ferrand, Cemagref, p. 299-311
- SCHMITT, B., PERRIER-CORNET, P., 1998. *Les campagnes et leurs villes*, Collection Contours et caractères, INRA/INSEE, Paris, 200 p.